

# Cycle de spécialisation en piccolo

---

Ouvert aux étudiants français ou étrangers déjà titulaires d'une licence ou d'un master de flûte traversière et ayant une initiation au piccolo.

## Modalités d'entrée

Première sélection sur dossier<sup>1</sup> et lettre de motivation adressés à la direction

Puis concours d'entrée sur épreuves en fonction des places :

- programme libre de 15 minutes environ uniquement au piccolo, avec ou sans accompagnement au piano ;
- entretien avec le jury.

## Durée des études

2 semestres maximum pour passer le diplôme (en moyenne 18h de cours par semestre)

Possibilité de ne rester qu'un semestre, avec délivrance d'une attestation à la sortie.

Le cursus est organisé « à la carte » avec l'étudiant, en accord avec la direction des études.

*À titre exceptionnel, un congé d'un semestre peut être accordé.*

## Objectifs et contenus

Les objectifs sont définis par le professeur et l'étudiant en fonction des besoins de celui-ci.

Car les études, selon le cas, peuvent consister en l'acquisition de nouvelles compétences techniques et musicales, ou en l'approfondissement et l'élargissement du répertoire. Elles peuvent aussi servir d'appui pour la préparation d'auditions professionnelles ou de concours internationaux.

## Diplôme

Il est délivré sur examen (récital) à la fin du nombre de trimestres choisi.

Programme libre de 30 minutes pouvant comporter, outre une partie soliste, une partie de musique de chambre.

Le candidat doit rédiger son texte de présentation pour ce programme.

Le jury est composé du directeur du Conservatoire – ou son représentant – et de deux personnalités extérieures (chef d'orchestre ou de chœur, compositeur, directeur d'opéra, programmateur, critique...)

*Intitulé : Diplôme de spécialisation du Conservatoire de Strasbourg en piccolo + nom du professeur.*

---

<sup>1</sup> Le dossier doit comporter la liste et les copies de diplômes obtenus tant dans le domaine des études musicales que dans celui des études générales ou universitaires, ainsi que, le cas échéant, des attestations d'une réelle carrière professionnelle.